Mylord !

J'ai l'honneur de Vous informer, que d'après les ordres de votre Excellence, et en vertu de mon office, j'ai parlé plusieurs fois avec le secrétaire de la marine sur l'affaire de l'Escadre. Mais voyant que la secrétairie différait l'arrangement d'un jour à l'autre, et cherchait à gagner du temps, et ne voulant pas me faire la dupe de ses ruses, et céder à ses intrigues diaboliques, je me suis rapporté par une supplique au sénat, dont je Vous inclue la copie sous N^{o} A'.

Tout le Sénat approuve le contenu de me supplique mais la dispute était peur la façon de trouver, les moyens convenables à la Flotte : et vois-là le Senat divisé à l'ordinaire en deux partis, à celui, qui veut toujours le salut de le Grèce, et à l'autre, qui veut la perdre. Le seconde parti, renommé pour ses interprétations astucieuses, est allié avec le gouvernement, (ou corps exécutif) par des intérêts mutuels, et il travaille en tout de concert. Mais [1] malgré les cris du parti opposé les Bons patriotes l'importèrent sur le suffrage, et le Sénat donna un décret, par lequel il remette entre Vos mains la taxe, au Dazios de Syra, dans toute l'Étendue en commençant du premier de janvier 1828 ; jusqu'à la fin de septembre du même an. Je vous inclue la copie aussi du Décret en double en grec et soussignée par le secrétaire du Sénat, et en français traduite par moi sous n^{o} B !

Le gouvernement à son tour s'apposa à ratifier le Décret originel du Sénat, et il veut qu'on donne des autres moyens, et dans une autre manière et pas ceux, qui proviennent directement du Dazio de Syra, et que le ~~Gouvernement~~ Sénat a bien voulu. L'affaire reste donc à être décidé dans la session prochaine du Sénat, qui n'aura lieu, qu'après que la fête de la nouvelle année sera passée.

Je recommande à Votre haine, Mylord et & à l'abomination de tous les gens du bien le fameux pour [2] sa méchanceté et mauvaise conduite scélérat Marquis, hipsariote membre de l'indigne Gouvernement.

Malgré ses oppositions antipatriotiques le Gouvernement ne pourra rien faire. Car le majeur parti du Sénat, qui et même le plus caractérisé, protège l'affaire de l'Escadre, soutient mes justes demandes et persiste au Décret.

Vais-ci Mylord ! brièvement tout ce qui en est. Mais puisque l'affaire parvint au point de finir heureusement, moi, j'ai cru de mon devoir de rester encore trois quatre jours, jusqu'à ce que le Gouvernement n'acceptât pas en formalité le premier Décret du Sénat, et que celui-ci soit engagé par le cours de l'affaire de répéter le même, quand le gouvernement doit alors le ratifier, sans la moindre opposition.

D'ailleurs, si Votre Excellence se croit en pouvoir suffisant de faire un emprunt sur les Dazios [3] de Syra, en vertu de la cette copie du décret qu'elle veuille m'honorer à m'ordonner par deux mots, et je serai à Poros à l'instant.

Veuillez, Mylord m'honorer avec de Vos nouveaux ordres à l'Égard de l'affaire de l'Escadre et daigner de croire que je me fais un plaisir de me déclarer avec le plus profond Respect

Votre très humble et très obéissant serviteur

Ch. Pappadopoulo

Égine le 31 décembre 1827
11 janvier 1828

A son Excellence Lord Cochrane &. &. &. &. &.
à Poros
à Unicorne
corvete